



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 702 pétitionnaires.

Désignation :

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Service de soutien pédagogique à l'intégration des élèves ayant un handicap physique (SSPI) existe depuis 42 ans;

CONSIDÉRANT QUE les orthopédagogues du SSPI ont développé une expertise en soutien direct et personnalisé à des élèves vulnérables ayant un handicap physique ou une déficience organique;

CONSIDÉRANT QUE ce service est essentiel pour l'inclusion scolaire et la réussite éducative de ces élèves;

CONSIDÉRANT QUE ni les 22 orthopédagogues du SSPI, ni l'Alliance des Professeures et Professeurs de Montréal, ni les 200 élèves bénéficiaires ou encore leurs parents n'ont été consultés par le CSSDM dans leur décision d'abolir ce service;

CONSIDÉRANT QUE le Plan d'engagement vers la réussite du CSSDM 2018-2022 présentement en vigueur est explicite sur sa vision de l'éducation inclusive tenant compte de la diversité des élèves, axée sur les groupes vulnérables et défavorisés, et dont l'objectif est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- d'annuler la décision du CSSDM d'abolir le SSPI;
- de s'assurer que le CSSDM effectue une analyse rigoureuse des besoins des élèves ayant un handicap physique ou une déficience organique;
- de s'assurer que le CSSDM assume son devoir de consultation avec l'Alliance des Professeures et Professeurs de Montréal.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Ruba Ghazal
Députée de Mercier**

17 avril 2023

Date de signature de l'extrait